

Jérôme MOUTON et Guy FLOHART

**1988 : UN PRINTEMPS REMARQUABLE
EN BASSE VALLEE DE L'AUTHIE
(PAS-DE-CALAIS, SOMME)**

De Mars à Juillet 1988, la basse vallée de l'Authie entre Douriez et Quend a été attentivement étudiée. Des conditions météorologiques favorables, notamment des pluies abondantes d'automne et d'hiver ont permis des stationnements importants de Canards et de Limicoles au passage pré-nuptial et une remarquable réussite de nicheurs liés aux milieux palustres. Parmi eux se distinguent le Butor étoilé (4 mâles chanteurs), la Sarcelle d'hiver (3 couples), le Busard des roseaux (7-8 couples), le Faucon hobereau (5-6 couples), la Marouette ponctuée (4 chanteurs), la Marouette poussin (1 chanteur), la Bécassine des marais (4 à 6 couples), la Gorgebleue (23 mâles chanteurs), la Bouscarle de Cetti (16 mâles chanteurs), la Locustelle luscinoïde (22 mâles chanteurs), la Pie-Grièche grise (5-6 couples). Ces résultats démontrent l'importance de ce secteur dans la Plaine Maritime Picarde et soulignent l'aberration de la construction de l'autoroute A16 au coeur des meilleurs marais.

Les observations ont été réalisées par Guy FLOHART et Jérôme MOUTON. Laurent GAVORY a participé aux recensements le 6 mars 1988. La rédaction a été assurée par Jérôme MOUTON.

**Présentation du site
et particularités du
printemps 1988**

Les marais de la basse vallée de l'Authie sont difficiles d'accès et leur avifaune n'est décelable qu'après plusieurs visites et de patients affûts.

La basse vallée de l'Authie constitue un appendice intérieur de la Plaine Maritime Picarde (Carte 1). Cet ensemble géographique est nettement séparé des plateaux environnants aux paysages tout à fait différents. Dans la Plaine Picarde, les deux grands types de paysages sont les massifs

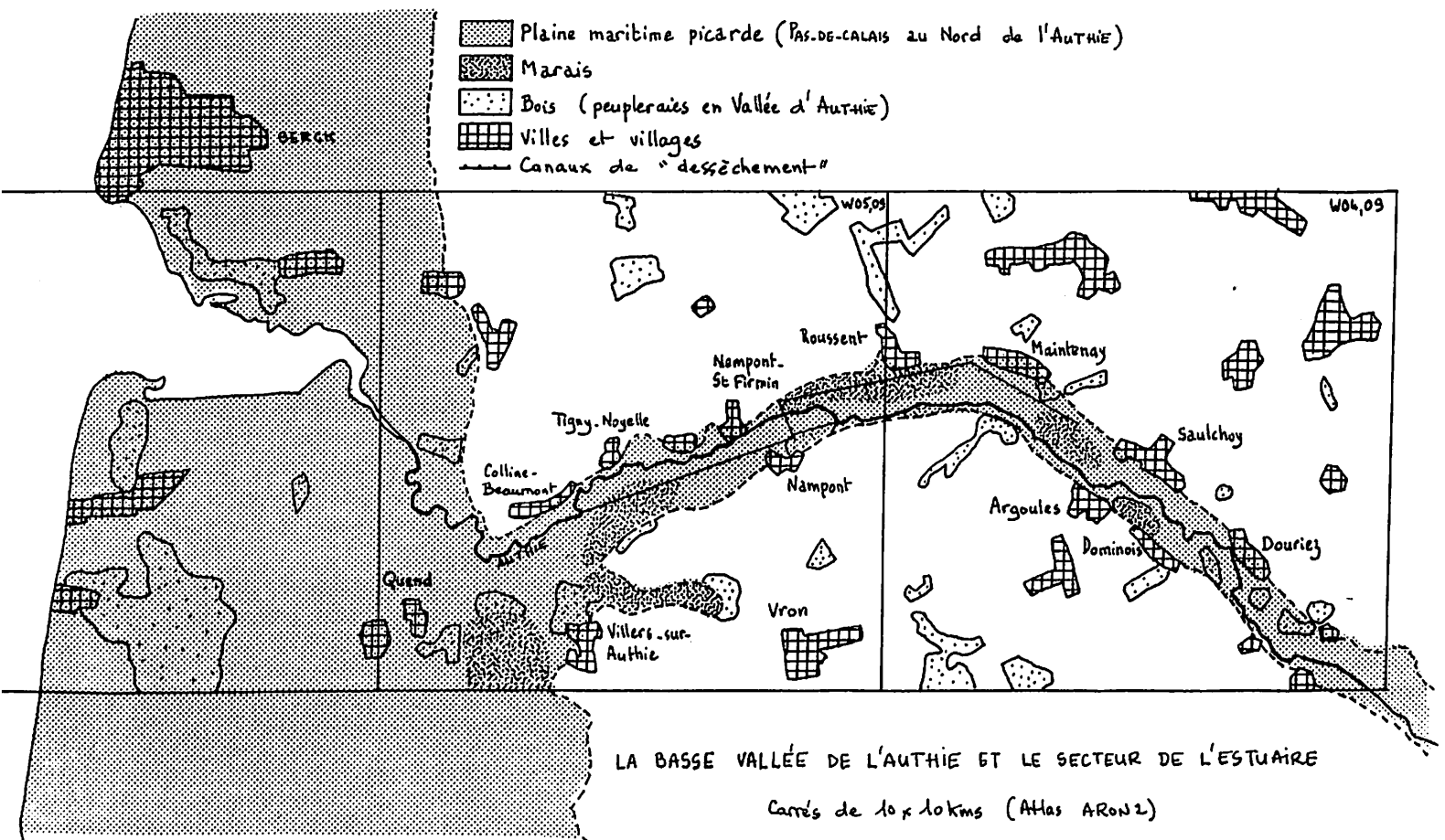
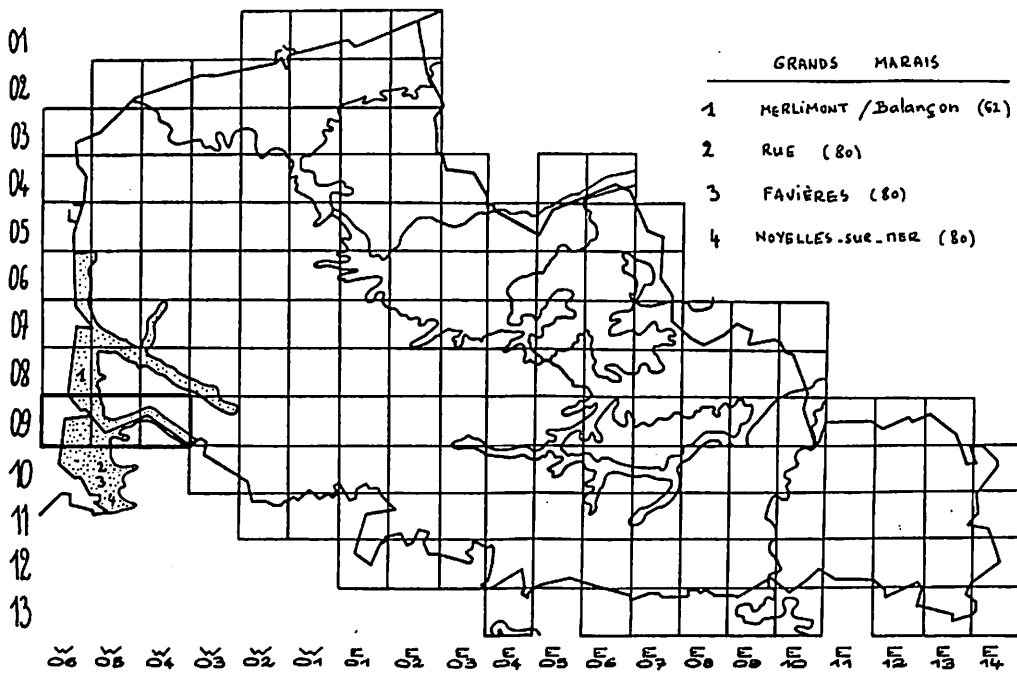
dunaires le long de la mer et les marais arrière-littoraux entre les massifs dunaires et les plateaux. Les basses vallées de l'Authie et de la Canche (et de son affluent la Course) présentent des paysages très proches de ceux des grands marais arrière-littoraux de la Plaine Maritime (marais de Cucq-Vivier, de Merlimont/Balançon, de Rue, de Favières et de Noyelles-sur-Mer). Dans ces marais, tous les faciès palustres existent selon le degré d'humidité : cependant les travaux de drainage entrepris déjà depuis longtemps ont supprimé la plus grande partie des zones d'eau libre qui ont été recréées artificiellement pour la chasse (mares de huttes) ou la pêche. Des phragmitaies se développent dans les secteurs les plus humides et la mégaphorbiaie dans les secteurs plus secs. L'envahissement par la saulaie est très avancé dans certains secteurs. Les plantations en peupliers se sont multipliées et ont bouleversé complètement la structure floristique et faunistique des marais.

Le secteur de la basse vallée de l'Authie étudié dans cette note est celui qui se développe dans les deux carrés de 10 km de côté W05,09 et W04,09 du découpage de l'Atlas ARON2 (Atlas Régional des Oiseaux Nicheurs, 2ème état). D'amont en aval, les marais sont :

- marais d'Argoules - Dominois;
- marais de Valloires, entre Maintenay et Saulchoy;
- marais de Roussent - Nempont-St-Firmin;
- marais entre Nempont et Villers-sur-Authie;
- marais du Mesnil entre Vron et Villers-sur-Authie;
- marais de Villers entre Villers-sur-Authie et Quend.

Administrativement, cette zone appartient aux deux départements du Pas-de-Calais et de la Somme, l'Authie servant de limite.

Pendant les trois mois de Janvier, Février et Mars 1988, de fortes perturbations océaniques parfois accompagnées de vents très forts se sont succédées presque sans



interruption. A Montreuil-sur-Mer il est tombé plus de 320 litres d'eau au mètre-carré du 1er Janvier au 31 Mars, pour une moyenne de 200 litres en année normale. Ces pluies arrivant après un été et un automne assez humides ont provoqué une inondation importante des basses vallées de la Canche et de l'Authie depuis Janvier jusqu'à la fin Avril. Le temps d'une saison, les marais ont retrouvé leur splendeur d'autrefois, avant que les drainages et les funestes plantations de peupliers n'abaissent les niveaux d'eau et ne provoquent un appauvrissement réel dans

la diversité de la faune et de la flore qui peuplent ces marais. Il faut donc garder en tête que lors des printemps "normaux" l'avifaune aquatique de la basse vallée d'Authie est tout de même plus réduite, même si une bonne dizaine d'espèces nicheuses régulières figurent sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs menacés en France.

Enfin, et c'est un fait grave, d'ici un an ou deux, les travaux de l'Autroroute A16 (Paris-Boulogne) vont détruire des marais dans leur partie la plus large et la plus sauvage : marais du Mesnil, marais de Désert,

marais de Colline, marais de Tigny, sur les communes de Villers-sur-Authie, Nampont et Tigny-Moyelle. Une fois de plus, la voix des écologistes et de la sagesse n'a pas pesé bien lourd face à de puissants intérêts économiques.

La synthèse qui suit se présente en deux parties:

- 1) les stationnements d'oiseaux d'eau en mars et avril 1988;
- 2) la saison de reproduction 1988 (espèces liées aux marais).

	MARS			AVRIL			MAI	
Grèbe huppé			1	1				
Grèbe jougris			1					
Cygne tuberculé	1		6	7				
Bernache du Canada			1	1				
Oie cendrée		6	18	18				
Tadorne de Belon	1					2		
Canard siffleur	34	40	44	63				
Canard chipeau	5	8	10	2	2	2		
Sarcelle d'hiver	33	40	64	37	8	2	2	+
Canard pilet	232	320	102	62				
Sarcelle d'été	10		3	19	7	3	1	+
Canard souchet	9	130	176	245	115	24	8	+
Fuligule milouin		1	1					
Foulque macroule	73	90	160	160	70	+	+	+
Bécasseau combattant		1			25	50	60	3
Bécassine des marais		1	6	17	12	7	+	
Barge à queue noire		65	4	1	28	12		
Barge rousse						3	8	
Courlis corlieu					47	210	108	5
Courlis cendré				4				
Chevalier gambette		2			15	5		
Chevalier aboyeur						1	3	
Chevalier culblanc					1	2	1	
Chevalier guignette						1	4	5
Guifette noire							2	
Hirondelle de rivage		2		30		450		
Hirondelle de cheminée		1		80		400		
TOTAL ANATIDES	325	545	425	455	132	39		

Tableau 1. Maxima par décade des oiseaux d'eau posés sur les inondations de la basse vallée de l'Authie de Mars à Mai 1988. *Wildfowl staying in the overflowed Authie valley : maxima per ten days periods (March-May 1988).*

**LES
STATIONNEMENTS
D'OISEAUX D'EAU
EN
MARS - AVRIL
1988**

Ces stationnements se sont produits essentiellement sur deux sites :

- les prairies inondées entre Tigny-Noyelle et Colline-Beaumont;
- les prairies et marais inondés entre Roussent et Nempont-St-Firmin.

Ce sont surtout les effectifs de Canards de surface qui sont remarquables en Mars, et quelques beaux stationnements de Limicoles, surtout en Avril.

A signaler qu'au printemps 1989, il n'y a eu aucun stationnement de Canards et très peu de Limicoles sur ces mêmes sites.

Chez les Anatidés, les maxima suivants ont été constatés : 320 Canards pilets (le 19 mars), 245 Canards souchets, 64 Sarcelles d'hiver, 63 Canards siffleurs, 19 Sarcelles d'été, 10 Canards chipeaux.

Du 26 Mars au 3 Avril, 18 Oies cendrées, 6 Cygnes tuberculés et une Bernache du Canada séjournent sur les prairies inondées de Tigny-Noyelle, en plus des nombreux canards.

Chez les Limicoles on remarque les beaux stationnements de Courlis corlieux (maximum 310 le 29 Avril).

Ceux-ci se produisent chaque année à la même époque (10 Avril - 10 Mai), mais en nombre variable d'une année à l'autre. Les Corlieux se nourrissent toute la journée dans les grandes pâtures parmi le bétail. Ils sont parfois accompagnés de quelques Barges rousses. Le soir ils se dirigent en escadrilles successives vers la Baie de l'Authie où ils se rassemblent en dortoir, de la même façon que les Mouettes rieuses.

Ces dortoirs printaniers peuvent compter plusieurs centaines d'individus, ce qui classe la Baie d'Authie comme site de valeur internationale pour le Courlis corlieu.

Au passage post-nuptial (de juillet à septembre), les stationnements sont beaucoup plus faibles (chasse aux oiseaux d'eau ouverte).

Quelques maxima retiennent l'attention: 65 Barges à queue noire, 60 Bécasseaux combattants et 15 Chevaliers gambettes. Le 7 mai, un Chevalier aboyeur lance son chant de parade à Roussent.

Plusieurs autres espèces intéressantes ont été notées.

Parmi les Rapaces :

- un Milan noir le 7 Mai à Roussent;
- un Balbuzard pêcheur le 7 Mai au marais de Fresne à Nampont est revu le 8 à Tigny-Noyelle;
- un Faucon émerillon le 1er Avril à Roussent;
- derniers Busards St-Martin hivernants : 2 femelles le 13 Mars et une Femelle jusqu'au 3 Avril;
- derniers Eperviers d'Europe hivernants en Mars;
- le Busard des roseaux est présent tout le mois de Mars car il y a eu un hivernant à Nampont.

Chez les Passereaux, quelques espèces retiennent également l'attention :

- un dortoir de 50 Bruants proyers dans une phragmitaie le 6 Mars à Roussent;
- un dortoir de 120 Linottes mélodieuses au marais de Villers le 21 Avril.

Les dortoirs d'Hirondelles en halte migratoire sont parfois importants. Ainsi, fin Avril-début Mai, un dortoir temporaire d'Hirondelles de rivage est observé au marais de Villers. En fin d'après-midi les premières se rassemblent au-dessus du marais; tout au long de la soirée, des Hirondelles arrivent en petits groupes d'un peu partout et finissent par former un nuage compact de 300 individus qui évoluent dans les airs jusqu'aux dernières lueurs du jour. Un Busard des roseaux apparait et glisse furtivement au ras du marais : le nuage d'Hirondelles s'élève dans le ciel au point de ne plus être visible dans l'obscurité naissante; mais peu à peu la troupe redescend et se pose dans une phragmitaie dense et peu accessible. La nuit est presque tombée, c'est l'heure où les Gorgebleues et les Locustalles s'égosillent sur tout le marais...

**LA SAISON DE
REPRODUCTION 1988**

La reproduction des oiseaux a été remarquable dans les marais de la basse vallée de l'Authie comme dans l'ensemble des zones humides de la Plaine littorale Picarde en raison de deux facteurs :

- le niveau élevé des eaux;
- un temps très favorable à la nidification.

Mars est très doux, Avril et Mai sont très ensoleillés et très calmes, Juin est plutôt nuageux et frais mais sans pluies. Il n'y a donc pas de périodes critiques pour l'élevage des jeunes.

Pour les espèces nicheuses les plus intéressantes, le total de l'effectif nicheur au printemps 1988 sur l'ensemble des marais de la partie Sud de la Plaine Picarde est indiqué, de façon à replacer les marais de la basse Authie dans leur contexte local, à savoir les marais arrière-littoraux et de fond de vallée qui s'étendent depuis la baie de Canche au Nord jusqu'à Rue, Favières et Noyelles-sur-Mer au Sud. Les petits marais des basses vallées de la Canche et de la Course, assez différents de physionomie, ne sont pas pris en compte dans les chiffres proposés ici.

Deux couples de Grèbes huppés sont installés, l'un à Argoules et l'autre à Dominois.

Une dizaine de mâles chanteurs de Grèbes castagneux sont cantonnés en Avril, surtout à Nampont et à Roussent. Avec la baisse du niveau des eaux en Mai, seuls quelques couples ont dû élever des jeunes.

Comme en 1987, un couple isolé de Hérons cendrés a niché dans un vieux peuplier au milieu du marais du Désert à Nampont.

Au moins trois mâles chanteurs de Butors étoilés sont cantonnés : un au marais de Roussent - Nempont-St-Firmin, un au marais de Fresne à Nampont et un au marais de Colline à Nampont. Il s'agit de sites traditionnels connus de longue date. En revanche, un quatrième chanteur est noté fin Mai à Tigny-Noyelle dans un petit marécage apparemment peu propice à la reproduction. Pour l'ensemble des marais de la partie Sud

de la Plaine Picarde, 12 mâles chanteurs sont recensés, ce qui représente environ 4 % de la population française.

Un couple de *Cygnés tuberculés* niche au marais de Fresne à Nampont et un autre couple à Argoules.

Des indices permettent d'estimer à au moins 3 le nombre de couples nicheurs de *Sarcelles d'hiver* : dans le marais Est de Roussent un mâle est cantonné en juin; à Nempont-St-Firmin une femelle est vue avec 5 poussins le 21 mai et avec 7 poussins le 6 juillet; au marais de Villers, un mâle est cantonné le 24 Mai. Pour l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde, 12 à 15 couples nicheurs ont été estimés cette année.

La *Sarcelle d'été* est un nicheur discret. Au moins un couple est cantonné dans le secteur Roussent - Nempont-St-Firmin et un autre dans le marais de Fresne à Nampont. Pour l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde, l'estimation est de 25 à 30 couples, soit 5 % de la population française.

En Mai, deux ou trois couples de *Canards souchets* sont cantonnés dans les marais de Nampont et de Villers. Le total estimé pour l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde est de 35 à 40 couples, soit 6 % de la population française.

Un couple de *Canards chipeaux* est observé jusque fin Avril au marais de Fresne à Nampont, où l'espèce a déjà niché (tout comme le *Canard pilet*, qui a également déjà niché à plusieurs reprises dans ce marais).

Trois couples d'*Eperviers* sont cantonnés dans le secteur étudié (Maintenay, Nampont, Villers-Sur-Authie). Cette espèce n'est redevenue une nicheuse régulière que depuis quelques années seulement.

Après la protection totale (sur le papier...) de tous les Rapaces, intervenue en 1972, il a fallu environ 5 ans pour que le *Busard des roseaux* rétablisse ses populations régionales. Celle de la basse vallée de l'Authie est actuellement une des plus prospères (FLOHART, 1988), les sites suivants étant occupés : Valloires/Saulchoy (un couple), Roussent - Nempont-St-Firmin (un mâle accouplé à deux femelles qui produisent respectivement un et trois jeunes), Nampont (un couple au marais de Colline, un autre au marais de Fresne et un troisième qui s'installe fin Mai dans un champ d'orge du plateau et qui aura deux jeunes à l'envol), marais de Villers (deux couples). Le total est donc de 7-

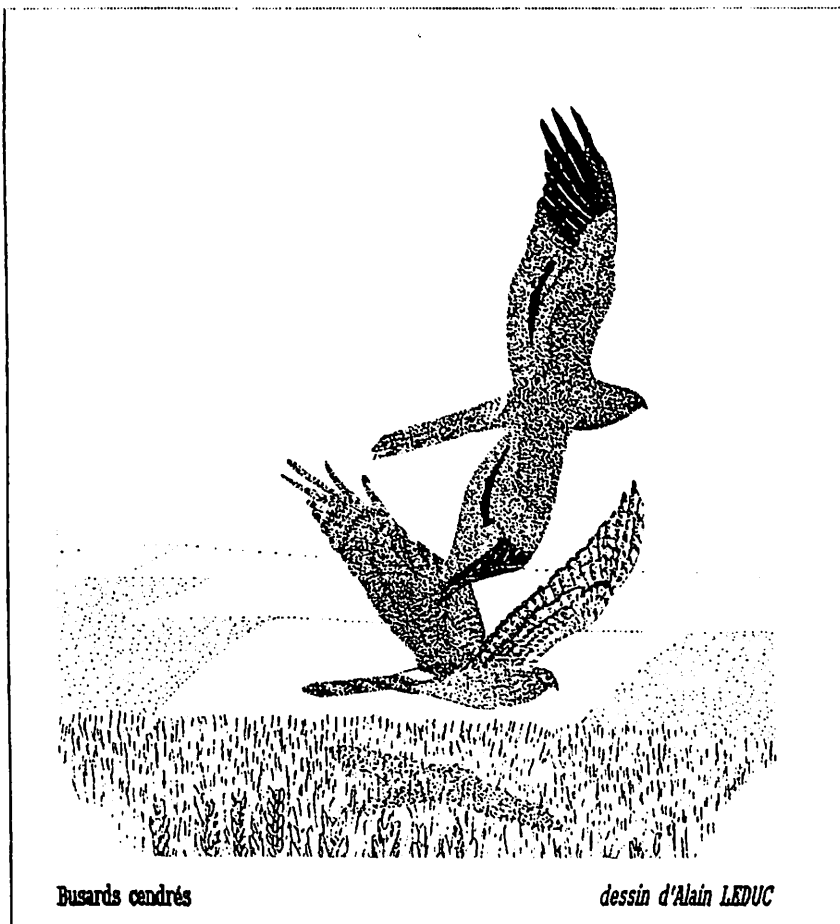
8 couples nicheurs. Pour l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde, 16 à 19 couples ont été recensés en 1988, de Merlimont/Balançon à Royelles-sur-Mer. En 1972, la population nicheuse de cette même zone comptait un à trois couples. La parade du *Busard des roseaux* est un spectacle superbe : émettant régulièrement son cri de parade, le mâle effectue des acrobaties époustouflantes et s'élève très haut dans le ciel au point de disparaître parfois dans la couche nuageuse.

Un mâle de *Busard cendré* passe le 29 avril au marais de Villers. Le 2 Mai une femelle mélanique est notée à Colline-Beaumont. Elle sera revue le 7 Mai de l'autre côté de la vallée, sur le plateau de Nampont. Un peu plus tard, dans le même secteur, c'est une femelle type qui est vue les 21 et 23 Mai. Deux individus seront recontactés en Août à cet endroit. A Villers-sur-Authie, un mâle est noté le 15 juillet. De ces données éparées, on peut juste conclure à une éventuelle nidification sur le plateau de Nampont, où le cantonnement de l'espèce est régulier depuis 8 ans.

Saison remarquable pour le *Faucon hobereau*, un Rapace qui était encore considéré comme un nicheur régional rare il y a quelques années. Cinq à six couples nicheurs ont été localisés : Argoules (un couple), Roussent (un couple), Nampont (un couple), marais de Villers (deux couples et un troisième juste au Sud du marais). Pour l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde, 12 à 15 couples de *Faucons hobereaux* ont été recensés en 1988. La découverte de cette belle population est un des principaux événements ornithologiques de l'année 1988 dans le Nord-Ouest de la France (FLOHART, 1988).

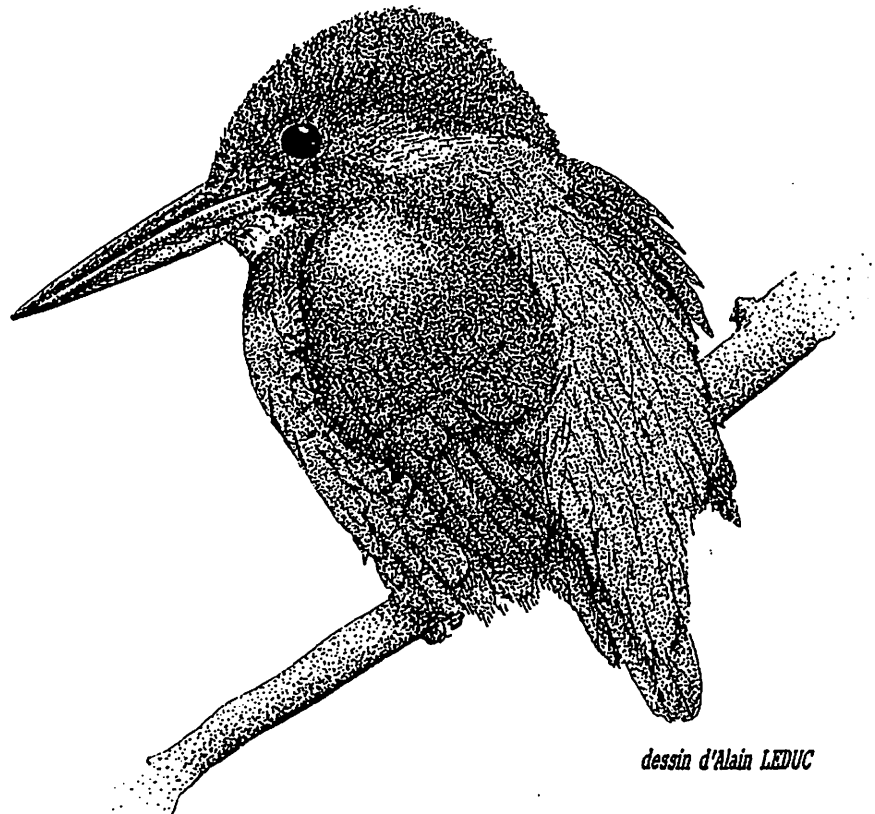
Pour conclure avec les Rapaces diurnes nicheurs, signalons une dizaine de couples de *Faucons crécerelles*, tandis que dans les bois des coteaux bordant la vallée sont recensés un couple de *Buses variables* et trois couples de *Bondrées apivores* (une famille séjourne en Juillet-Août au marais de Villers).

Le *Bâle d'eau* est un nicheur discret qui se signale surtout par le chant des mâles



Busards cendrés

dessin d'Alain LEDUC



Martin-pêcheur

dessin d'Alain LEDUC

cantonnés : un à Argoules, un à Maintenay, 7 à Roussent - Nempont-St-Firmin, 10 à Nampont et 8 à Villers.

Deux chanteurs de *Marouettes ponctuées* se sont cantonnés en Avril-Mai à Roussent, un chanteur au marais du Désert à Nampont et un autre au marais de Villers. Ailleurs dans le Sud de la Plaine Picarde ont été recensés ce printemps 5 chanteurs dans les marais de Rue - Favières et 2 ou 3 à Noyelles-sur-Mer. L'effectif total détecté pour l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde est de 11 à 12 mâles, ce qui est remarquable comparé aux 0-2 chanteurs des années "normales".

La *Marouette poussin* s'est également fait remarquer cette année ! Le 21 Avril, un oiseau chante à proximité d'une *Marouette ponctuée* dans le marais de Villers (J. MOUTON). Rappelons qu'une *Marouette poussin* avait été observée par Guy FLOHART en 1986 à Dominois. Il y a une dizaine d'années, cette espèce était connue dans les marais de Rue - Favières, d'où elle semble aujourd'hui disparue (assèchement). Ce printemps fut très favorable aux *Marouettes* en raison d'une forte humidité dans les marais. Une petite *Marouette species* (poussin / de Baillon) a

également été entendue le soir du 22 Mai à Roussent.

Moins de 30 couples de *Foulques macroules* nichent dans le secteur étudié. Début Avril, de nombreux couples construisent leur nid et commencent à pondre dans les prairies inondées; par la suite, avec la baisse des eaux, les nids se retrouvent au milieu des pâtures et du bétail et sont donc pour la plupart abandonnés ou détruits.

Quinze couples de *Vanneaux huppés* ont été repérés : Maintenay (2 couples), Roussent - Nempont-St-Firmin (5 couples), Tigny-Noyelle (2 couples), Nampont (3 couples) et Villers (3 couples). 120 à 160 couples de *Vanneaux huppés* sont estimés nicher dans le Sud de la Plaine Picarde.

Une bonne saison aussi pour la *Bécassine des marais*, favorisée par le haut niveau d'eau dans les prairies marécageuses.

A Roussent, le 23 Avril, 5 oiseaux sont notés, dont 2 ou 3 paradent; le 30 Avril 2 couples paradent et un mâle "chante".

A Nampont, le 27 Avril, deux oiseaux sont présents, l'un d'entre eux paradant.

4 à 6 couples se sont donc cantonnés dans le secteur d'étude, pour un total de 8 à

12 recensés sur l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde. Comme pour les *Marouettes*, le chant nuptial s'entend surtout le soir entre 21 heures et 23 heures, par temps doux et calme.

A Roussent, des cris de *Courlis cendrés* sont entendus le 21 Mai et le 4 Juin, mais il n'y a pas de preuve de reproduction, ni même de cantonnement.

A Nempont-St-Firmin, un *Chevalier gambette* parade le 21 Mai et sera revu le 23 Mai et le 6 Juillet. Il s'agit donc d'un cantonnement, mais sans reproduction effective.

Deux couples de *Martins-pêcheurs* sont cantonnés le long de l'Authie, à Argoules et à Saulchoy.

Deux couples de *Bergeronnettes des ruisseaux* sont installés dans les moulins à eau de Maintenay et de Douriez.

Après son arrivée en 1986, la *Gorgebleue* a connu un véritable "boom" cette année. Pour l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde, un total de 60 mâles chanteurs a été recensé en Avril - Mai ! Des nourrissages ont été observés en Juin à Villers-sur-Authie et à Roussent. En basse

vallée de l'Authie, la répartition des mâles chanteurs est la suivante : un à Maintenay, 8 à Roussent, 4 à Nampont et 10 à Villers-sur-Authie.

La basse vallée de l'Authie est l'un des rares secteurs de la région où la *Bouscarle de Cetti* a survécu à tous les récents hivers rigoureux. La présence de sources protégées par une végétation dense peut être une explication. La répartition des chanteurs en 1988 est la suivante : 2 à Saulchoy, 5 à Roussent, 6 à Nampont et 3 à Villers-sur-Authie.

Le *Phragmite des joncs* est une espèce bien répandue dans les marais les plus ouverts et les plus proches du littoral (100 à 150 chanteurs de Villers-sur-Authie à Roussent) mais elle se raréfie considérablement dès que l'on s'éloigne vers l'intérieur, en remontant la vallée : encore 4 chanteurs à Maintenay, un seul à Saulchoy et aucun à Argoules.

En 1988, la *Rousserolle turdoïde* n'a pas été contactée alors que deux chanteurs étaient présents en 1987.

La *Locustelle luscinoïde* est une espèce assez bien répandue dans la basse vallée de l'Authie. La répartition des chanteurs est la suivante : 1 à Saulchoy, 2 à Maintenay, 6 à Roussent, 6 à Nampont et 7 à Villers-sur-Authie. L'ensemble de la population de la Plaine Maritime Picarde (100 à 150 chanteurs) est sans doute d'importance nationale. Dans les phragmitaies denses, la *Locustelle luscinoïde* montre des densités supérieures à celles de la *Locustelle tachetée*. En revanche dans les marais plus dégradés et en cours d'assèchement, passant au stade de la mégaphorbiaie, c'est la *Locustelle tachetée* qui domine.

Le cri caractéristique de la *Mésange à moustaches* a été entendu à plusieurs reprises au marais de Nempont-St-Firmin fin Mai et début Juin. La nidification n'est pas impossible car l'espèce est notée régulièrement depuis 1982 au marais de Fresne à Nampont, à peu de distance. A l'heure actuelle, le seul noyau reproducteur de la Plaine Picarde se limite aux marais des communes de Rue, Noyelles-sur-Mer et Boismont.

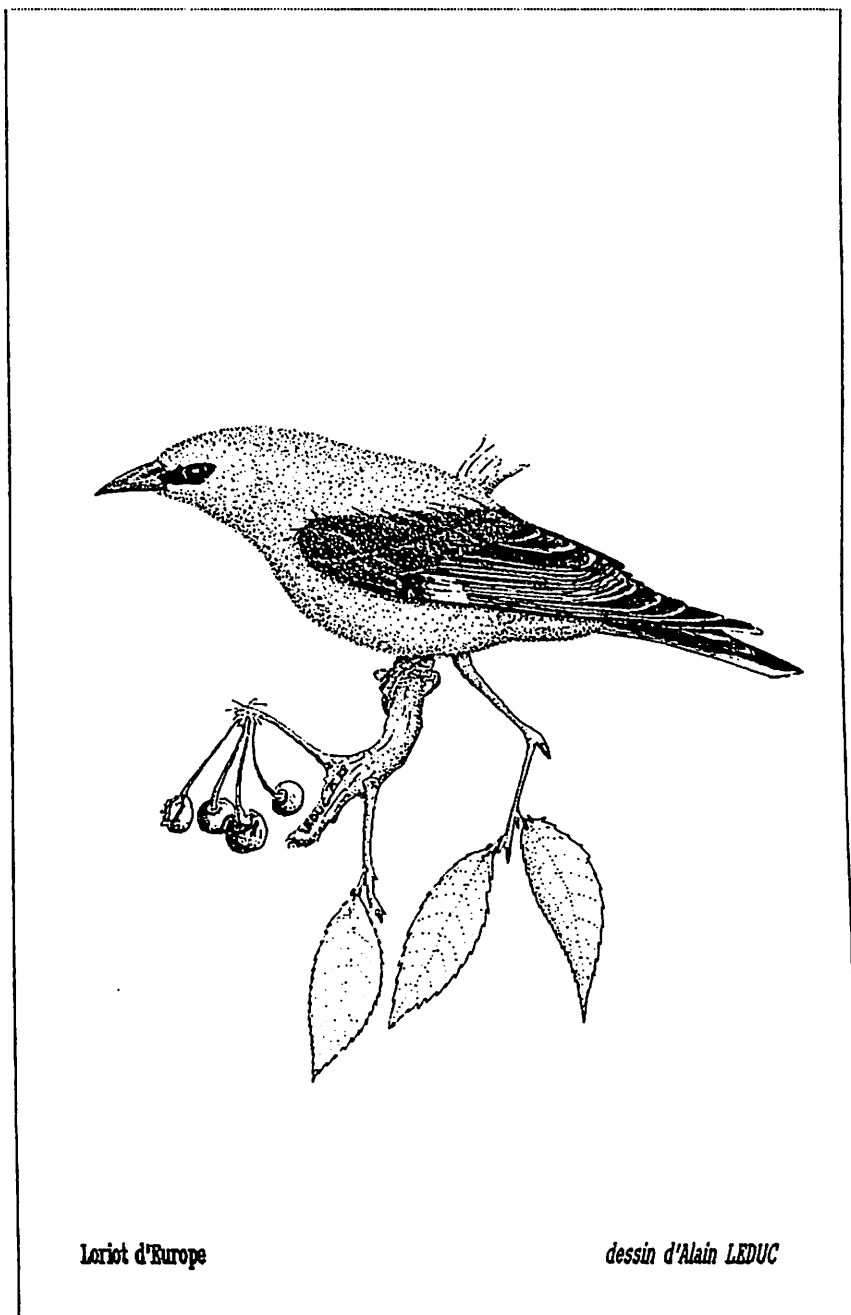
Cinq ou six couples de *Pies-grièches grises* ont été recensés dans la zone d'étude, avec la distribution suivante : Argoules (un couple), Roussent (un couple), Maintenay (un couple), Villers-sur-Authie (deux couples et

sans doute un troisième en bordure Sud des marais). La population de la basse vallée de l'Authie est la plus importante de l'ensemble des marais du Sud de la Plaine Picarde, où 8 à 9 couples ont été repérés en 1988, ce qui traduit peut-être une tendance au déclin (12 couples en 1983).

Une petite colonie de *Sizerins flammés* s'est installée d Mai à Juillet-Août dans les saulaies-aulnaies bordant le marais de Villers.

En plus des espèces dont le statut vient d'être détaillé, bien d'autres nichent dans les zones basses de la vallée de l'Authie, entre autres le *Pigeon colombin*, le

Hibou moyen-duc (2 familles), la *Chouette hulotte*, la *Chouette chevêche* (assez rare, un seul couple est connu à Tigny-Royelle), la *Chouette effraie*, le *Pic épeichette*, la *Bergeronnette flavéole*, le *Pipit des arbres*, le *Traquet pâle* (2 couples), le *Traquet tarier* (un chanteur isolé), les *Rousserolles effarvattées* et *verderolles* (abondantes), l'*Hypolaïs polyglotte*, l'*Hypolaïs icterine* (actuellement plus rare que l'autre espèce, un seul chanteur étant signalé), la *Fauvette babillarde*, le *Gobemouche gris*, la *Sittelle torchepot*, le *Grosbec* et le *Loriot* (12 à 15 couples).



Loriot d'Europe

dessin d'Alain LEDUC

Cette belle diversité d'espèces mise en évidence dans la présente synthèse ne doit cependant pas faire illusion. Les printemps de 1989 et de 1990, avec leur déficit en eau, n'ont pas permis d'aussi bons résultats pour les espèces directement liées aux milieux palustres. D'autre part, cet ensemble de marais d'une qualité remarquable, tant du point de vue botanique que du point de vue ornithologique, ne bénéficie d'aucune mesure de protection. Les dégradations les plus sérieuses sont provoquées par l'extension des plantations de peupliers, celles-ci étant une véritable calamité pour la flore et la faune des marais. Le drainage se poursuit, les

fossés étant creusés de plus en plus profondément et de plus en plus large et permettant ainsi une évacuation plus importante et plus rapide des eaux. Dans beaucoup de marais de développement rapide de la saulaie au détriment de la phragmitaie est inquiétante.

Répétons enfin que le tracé désormais définitif de la future autoroute A16 est une aberration écologique. Cette autoroute doit traverser la basse vallée de l'Authie dans sa partie la plus large et elle va couper l'un des plus beaux ensembles de marais. C'est une véritable catastrophe écologique à l'échelon régional.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUFORT François de, 1983. Livre Rouge des espèces menacées en France. Tome 1, Vertébrés, S.F.F.
FLOHART Guy, 1988. Rapaces diurnes nicheurs en vallée d'Authie en 1988. HERON 21:119-123.
MOUTON Jérôme, 1976. Inventaire des oiseaux nicheurs de la plaine du Marquenterre. HERON 1976(1):42-50.

Jérôme MOUTON
"La Marouette"
FROISE
80120 RUE

Guy FLOHART
Ecole de NUNCQ-MAUTECOTE
62270 FREVENT